Le MICEPP présente la nouvelle charte de l'investissement au corps diplomatique accrédité à Rabat

Rabat, le 05 Septembre 2023

Le Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques (MICEPP) a organisé aujourd'hui, dans la capitale, une rencontre consacrée à la présentation de la nouvelle charte de l'investissement et de la nouvelle feuille de route du climat des affaires aux représentants du corps diplomatique accrédité à Rabat et des organisations internationales actives dans les domaines de la coopération et du développement.

Placé sous le thème « Le Maroc, terre privilégiée des investissements privés », cet événement a également permis de rappeler que, fort de ses atouts et grâce aux réformes engagées, le Maroc continue de s'imposer, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste, comme puissance économique régionale et continentale.

L'événement, riche en débats et en perspectives, a réuni près de 150 diplomates et représentants des agences de coopération et bailleurs de fonds. Il a permis d'offrir un aperçu détaillé des réformes engagées et de présenter les opportunités d'investissement offertes par le pays ainsi que les avancées réalisées telles que la décentralisation des services liés à l'investissement, permettant une meilleure réactivité et proximité avec les investisseurs.

Pour le gouvernement marocain, cette nouvelle charte constitue un élément clé de sa stratégie de relance économique, visant notamment l'accroissement de l'investissement privé orienté vers les secteurs productifs générateurs d'emplois et de valeur ajoutée. Cette initiative s'aligne avec les efforts globaux visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable, qu'il s'agisse de réduction des disparités territoriales, le renforcement de l'autonomisation de la femme, l'emploi des jeunes, la lutte contre le changement climatique ou l'accélération des investissements dans la transition énergétique.